



21 décembre 2023

(23-8792)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: VERSION CONSOLIDÉE NON OFFICIELLE DE LA LOI DE 1996 SUR
LES MARQUES DE FABRIQUE ET DE COMMERCE (MODIFIÉE)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Version consolidée non officielle de la Loi de 1996 sur les marques de fabrique et de commerce (modifiée)
Objet	Marques de fabrique ou de commerce
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_14560_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/IRL/T/1
Brève description du texte juridique notifié <p>La version consolidée non officielle de la Loi de 1996 sur les marques de fabrique et de commerce (Loi n° 6 de 1996) notifiée intègre toutes les modifications apportées jusqu'au 2 décembre 2019 (date à laquelle la Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle a été publiée pour modifier, entre autres, la Loi de 1996 sur les marques de fabrique et de commerce). Ce document est établi par le Département de l'emploi, de l'entreprise et de l'innovation à titre de guide de référence uniquement: il ne s'agit pas d'un document juridique et il n'a aucune valeur légale.</p>	
Langue(s) du texte notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} juillet 1996; modifications jusqu'au 11 décembre 2019
Autre date	Adoption: 16 mars 1996

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	13 décembre 2023
Autres renseignements	Modifications jusqu'au 11 décembre 2019. Voir aussi: IP/N/1/IRL/T/2 (<i>Règles relatives aux marques de fabrique ou de commerce, 1996 (S.I. n° 199/1996)</i>)
Organisme ou autorité responsable	<i>Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle)</i> <i>Department of Enterprise, Trade and Employment (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)</i> trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.